

le petit Varsois

Vars, petite ville de demain

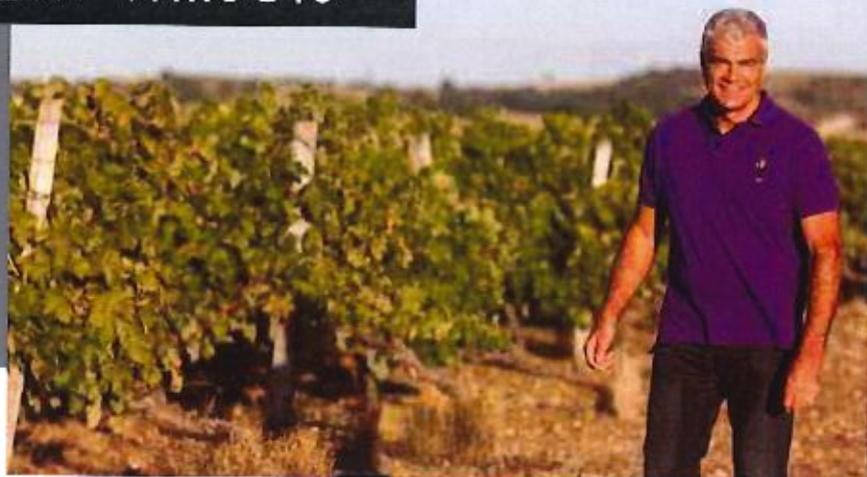
Réouverture de la halte ferroviaire

Le budget

Juillet 2021

n°39

Édito



Réalisations et projets	3
Infos municipales	7
Budget	8
Ça bouge à Vars	10
Agenda	10
Coup d'œil dans le Rétro	11
Nature et Environnement	15
Du côté de l'école	18
Comment se restaurer à Vars	20
Destination Vacances	22
Offre touristique du territoire	24



Mairie de Vars
33, rue principale - 16330 VARS
Tél : 05 45 39 73 04
Mail : mairie@vars16.fr
Site : www.mairie-vars16.fr
Facebook : Ville Vars

Directeur de publication :

Jean-Marc de Lustrac,
Maire de Vars

Comité de rédaction :

Responsable de la rédaction :
Bruno Camy
Comité de presse :
Maryse Potel, Damien Beaulieu,
Coralie Guerry, Michelle Fabre

Création maquette - Impression :
Imprimerie MEDIAPRINT
Tirage en 1000 exemplaires
Imprimé sur papier recyclé

Covid ! En fin !

Au moment de l'écriture de cet édito, les mesures sanitaires s'assouplissent progressivement, actant la réouverture des commerces, des lieux de loisirs, la fin du couvre-feu et la reprise de nombreuses activités, y compris municipales. Ainsi, la vie reprend progressivement son cours et la commune son dynamisme. Chacun a toutefois conscience que la situation sanitaire reste fragile et que le risque d'un nouvel épisode de pandémie n'est pas encore écarté. Je vous appelle toujours à la plus grande prudence.

La commune a dû faire face à la crise et adapter ses services, en mettant un point d'honneur à poursuivre l'avancement de ses projets. L'agrandissement des bâtiments techniques est en cours, les fondations sont posées ; l'accueil de la mairie a été modifié pour s'adapter aux nouvelles conditions sanitaires ; la place du Pilon aménagée pour recevoir une borne de recharge électrique et le passage de la fibre ; la Maison France Service et la médiathèque sortent de terre. En ce qui concerne la réouverture de la halte ferroviaire sur Vars, après des études d'avant-projet très favorables, nous avons débuté les études techniques, objectif : ouverture de chantier en 2025 et mise en fonction de la gare de Vars en 2026 !

Les projets communautaires ont eux aussi bien avancé. Les travaux de terrassement du Centre de Loisir sont en cours, le développement de la fibre sur la commune touche à sa fin et le PLU inter-communautaire entre dans sa phase de zonage et de règlement.

Enfin, le projet phare initié pendant cette période de pandémie a été l'adhésion de notre commune au dispositif « Petites villes de demain », qui s'inscrit dans le Plan de Relance de L'État visant à redynamiser nos territoires. Nous serons ainsi aidés et accompagnés dans tous nos travaux de modernisation de la commune.

Je terminerai sur le budget communal qui se porte bien. Malgré le coût de la crise sanitaire et le manque de recettes, l'exercice 2020 nous permet de dégager un excédent de fonctionnement très conséquent et une capacité d'autofinancement importante pour nos futurs projets d'investissement. La situation financière de la commune est saine, mais le contexte économique actuel nous incite à la prudence. Devant la précarité grandissante de la population, le conseil municipal a décidé encore cette année de ne pas modifier les taux d'imposition communaux.

À tous, je souhaite de très bonnes vacances d'été, qu'elles vous permettent de retrouver un peu d'insouciance et de sérénité, et surtout le lien social qui nous a tant manqué ces derniers mois.

Jean-Marc de Lustrac

« La force qui est en chacun de nous est notre plus grand médecin ! » Hippocrate

Mairie

Commune
de Vars

Réalisations et projets

L'ACCUEIL DE LA MAIRIE MODIFIÉ

Nouvelle signalétique, porte automatique, l'accueil de la mairie évolue. Les élus ont fait appel à une société spécialisée pour orner le fronton du bâtiment officiel et la mairie est désormais clairement indiquée à destination des visiteurs de passage ; de même, la devise nationale orne le haut des ouvertures du premier étage. L'accueil des visiteurs a, lui aussi, été repensé : le plan Vigipirate et les contraintes sanitaires sont passés par là et il a fallu s'adapter. La relative exigüité des lieux a nécessité une gestion plus rigoureuse des visiteurs, et un système d'interphone vidéo régule les entrées : c'est désormais à l'agent d'accueil de déclencher la porte coulissante, ce qui permet de gérer le nombre de personnes présentes dans le bâtiment.



LA PLACE DU PILORI UTILISABLE

Les travaux d'aménagements ont été un peu longs, la place du Pilori a adopté sa configuration définitive. Au sol, apparaissent 10 places de parking, plus deux réservées aux personnes en situation de handicap. Elles sont situées à l'emplacement de la borne électrique de recharge pour les voitures électriques. Rappelons que pour ces dernières, la recharge se fait par badge et avec une application smartphone.



MISE AUX NORMES DES BÂTIMENTS TECHNIQUES

Prévue depuis longtemps, la rénovation des bâtiments techniques est en cours. Une extension est réalisée qui abritera vestiaires, douches et salle de réunion, accessible aux personnes à mobilité réduite.



RAFRAICHISSEMENT DE LA GARDERIE

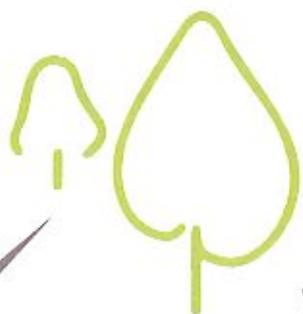
Les salles de la garderie scolaire viennent d'être repeintes. Un rajeunissement bienvenu pour ce local qui voit passer de nombreux enfants.



LA COMMUNE S'ENGAGE DANS LE DISPOSITIF : « PETITES VILLES DE DEMAIN »

« Petites Villes de demain » : Qu'est-ce que c'est ?

C'est un programme qui accompagne les projets de territoire mis en place dans le cadre du Plan de relance gouvernemental. Petites Villes de demain vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Le programme a pour objectif de renforcer les moyens des élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités pour bâtir et concrétiser leurs projets de territoire, tout au long de leur mandat, jusqu'en 2026. Au travers de « Petites villes de demain », l'État et les partenaires du programme viennent soutenir et faciliter les dynamiques de transition déjà engagées dans certains territoires. L'Agence nationale de la cohésion des territoires pilote la mise en œuvre de ce programme, au plus près du terrain et des habitants, grâce à ses délégués territoriaux, les préfets de département.



Vars engagé dans un projet de territoire

Vars se mobilise avec Montignac et Saint-Amant-de-Boixe sur des projets communs. Ce bassin de vie, qui comptabilise 4 300 habitants (si l'on additionne les populations des 3 communes) rayonne sur des communes alentour pour une population estimée à 12 000 habitants.

Les projets :

- RENFORCER le Pôle santé pour compléter l'offre actuelle par des médecins spécialistes dans les soins de consultation non programmés et par des spécialistes dans des disciplines non encore implantés.
- CONSTRUIRE une résidence pour personnes âgées type « village séniors » afin de maintenir nos anciens sur notre territoire de vie sans qu'ils soient déracinés.
- CRÉER des liaisons douces entre les 3 communes (en parallèle avec la mise en service de la halte ferroviaire) afin que chaque citoyen puisse se déplacer facilement pour se rendre à des rendez-vous ou faire des achats.
- AMÉLIORER l'attractivité touristique à partir des points existants que sont le pôle d'Art roman de Saint-Amant-de-Boixe, le camping et la base de canoës de Montignac, la baignade de Vars. L'économie locale en serait bénéficiaire en permettant le développement des commerces et de l'artisanat.
- CONTINUER à développer sur notre territoire les énergies renouvelables avec des actions concrètes comme l'aménagement des toitures des bâtiments municipaux avec des panneaux photovoltaïques, le recours à la bio thermie, la bio énergie, les mini centrales hydrauliques pour le chauffage, la climatisation des bâtiments.



LE PÔLE ENFANCE JEUNESSE EST SORTI DE TERRE

Vous l'avez remarqué, depuis le mois d'avril, le Champs de Foire s'anime. Les tractopelles creusent afin de viabiliser la parcelle acquise par la CDC pour la construction du pôle Enfance-Jeunesse. Les travaux vont donc pouvoir commencer et devraient durer 10 mois environ.



La vocation de cette structure (d'une surface de 1 146m²) est de rassembler dans un même bâtiment l'accueil de loisirs et la Maison de la Petite Enfance afin d'améliorer les services à la population. La conception du bâtiment (de type modulaire), a été confiée à Iléana Popéa, architecte. Sa réalisation revient à l'entreprise Cougnaud : les premiers éléments modulaires devraient arriver dernier trimestre 2021.

Ainsi, l'accueil de loisirs, qui utilise actuellement l'école, aura ses propres locaux : il pourra notamment accueillir les enfants la dernière semaine des vacances d'été, jusqu'alors fermée pour permettre le grand ménage de rentrée scolaire.

Le service Petite Enfance, à l'étroit dans ses murs, voit quant à lui son fonctionnement évoluer. Si les services Relais Assistantes Maternelles et Lieu d'Accueil Enfants-Parents devraient être identiques, le service multi-accueil sera étendu.

A travers ce projet, la Communauté de Communes souhaite offrir un service supplémentaire, en adéquation avec les besoins des familles. Ce projet complète donc les solutions d'accueil déjà présentes sur le territoire (MAM, Maisons Petite Enfance, assistantes maternelles à domicile) afin de permettre aux familles de trouver les solutions de garde qui leur correspondent.

L'Etat, le Département ainsi que la Caf soutiennent ce projet. N'hésitez pas à suivre l'avancement du projet en allant sur le site de la CDC : <https://www.coeurdecharente.fr>

LES TRAVAUX DE LA MAISON FRANCE SERVICE

Chaque canton aura une maison France Service d'ici à 2022. Dès l'année prochaine, 300 d'entre-elles seront opérationnelles. Les zones rurales et les quartiers prioritaires de la ville seront dotés en premier.

LE CHANTIER EST BIEN AVANCÉ POUR LA MAISON FRANCE SERVICE

Opérationnelle en fin d'année, les travaux de la maison France Service dans le bâtiment de la médiathèque avancent bon train, le calendrier est pour l'instant tenu. Rappelons qu'en parallèle, la médiathèque profite d'un important lifting et doit, elle aussi, rouvrir en fin d'année, dans des espaces plus vastes et un confort amélioré.





HORIZON 2025 ! RÉOUVERTURE D'UNE HALTE FERROVIAIRE À VARS



Qu'est-ce qu'une halte ferroviaire ?

Les haltes ferroviaires sont des points d'arrêt dépourvus de bâtiment voyageurs ou de présence permanente de personnel.

Quels sont les objectifs du projet ?

- Répondre à des enjeux de mobilité :
- Faciliter les trajets domicile/travail vers l'agglomération mais également vers Poitiers ou Bordeaux.
- Développer notre territoire :
- Soutenir les acteurs économiques implantés (notamment sur la zone des Coteaux).
- Répondre à des enjeux environnementaux :
- Aller vers une diminution du trafic routier individuel.

Pourquoi un tel projet sur notre commune ?

- La zone périurbaine nord de l'agglomération d'Angoulême manque de solution de dessertes rail (un seul autre arrêt en Charente à Luxé).
- Le bassin de population de ce territoire de la communauté de communes de cœur de Charente est en forte expansion démographique.
- La présence d'une importante zone économique (Anais-Vars) nécessite le développement des moyens de communication.

Quel rythme de circulation des trains est à prévoir ?

Les prévisions sont estimées à 34 TER par jour (17 Aller/retour) à la fréquence d'1 par heure et même toutes les demi-heures en période de pointe.

Où se situeront les installations ?

La halte ferroviaire sera implantée au niveau du tunnel situé dans le prolongement de la rue de la Gare. 2 parkings utilisables par les voyageurs seront aménagés de part et d'autre de ce tunnel. Ce même tunnel sera transformé en zone piétonne. L'accès aux quais se fera par escalier ou plan incliné et/ou éventuellement par des ascenseurs.

RECYCLONS NOS PORTABLES USAGERS !

Soyons actifs pour l'environnement ! Soyons solidaires !

Comment participer à cette opération ?
Présentez-vous à l'accueil de la mairie et déposez votre mobile usagé dans la boîte prévue à cet effet. Les mobiles récupérés seront ensuite recyclés. Ceux en état de marche sont testés, leurs données effacées puis reconditionnés et revendus dans les pays émergents où le marché des mobiles d'occasion ne cesse de croître. L'intégralité des bénéfices est reversée par Orange à Emmaüs International (action réalisée en collaboration avec Orange et l'association des Maires de France).



Quel est le calendrier des travaux ?

- 2020** : étude de faisabilité
- 2021/2022** : étude d'avant-projet
- 2023/2024** : comités de validations, signature des contrats, procédures de marchés
- 2025** : début des travaux et mise en service en fin d'année

Infos municipales

COLLECTE DES MASQUES USAGÉS

Une boîte pour les masques usagés est à disposition à l'accueil de la mairie. Les masques récupérés seront recyclés.



LA MUNICIPALITÉ EN SOUTIEN À LA VACCINATION

Faute d'avoir pu mettre en place un centre de vaccination provisoire dans la commune après avoir essuyé un refus de l'ARS, la municipalité, par l'intermédiaire de son maire, Jean-Marc de Lustrac, a imaginé une autre solution pour permettre à ses administrés les moins mobiles d'accéder au précieux vaccin. En effet, si les grands centres urbains sont désormais bien pourvus en "vaccinodromes", les zones rurales doivent avoir recours au système D. Profitant du plan gouvernemental "Aller vers", qui prévoit notamment la facilitation de l'accès à la vaccination, des créneaux à destination des Varsois ont pu être bloqués à l'hôpital de Ruffec, et ceux-ci ont trouvé rapidement preneurs. Pour acheminer tout ce petit monde, le bus de la commune a été réquisitionné et il a été aussi fait appel aux minibus de la communauté de communes. Aux commandes, Pauline Boulard, la policière municipale, et Jacky Michon, des services techniques, se sont chargés des allers-retours en prévoyant à chaque fois eau et petit goûter pour rendre moins stressant ce moment particulier. L'opération, débutée fin mars, s'est achevée mi-juin.

LE CITY STADE ADOPTE LES HORAIRES D'ÉTÉ

Le city stade rouvre en adoptant les horaires d'été : de 10 h à 22 h. A noter qu'un système automatique a été mis en place pour assurer une ouverture et une fermeture aux horaires définis.

LA MÉDIATHÈQUE A DÉMÉNAGÉ

Le bâtiment étant en travaux ces prochains mois pour accueillir la maison "France service" et la médiathèque « relookée », elle a déménagé et poursuit son activité à la salle du Pressoir !



BUDGET

Comment fonctionne le budget ?

Voici quelques explications pour comprendre comment la Ville de Vars conçoit un budget totalement maîtrisé.

A) DÉPENSES / RECETTES

Le budget doit obéir à la règle d'équilibre, spécificité du secteur public local. Cet équilibre impose qu'il y ait une couverture complète des dépenses par les recettes. Le budget est voté pour une année civile et doit être exécuté dans le cadre de l'année à laquelle il s'applique : du 1er janvier au 31 décembre.

Les principales recettes d'une commune sont : les impôts locaux directs, les impôts locaux indirects, les dotations et subventions reçues de l'État, de la Région, du Département, de l'Europe, les droits d'entrée ou d'utilisation des services publics et enfin l'emprunt.

B) INVESTISSEMENT / FONCTIONNEMENT

Les opérations budgétaires sont réparties en deux sections :

1 - le fonctionnement regroupe toutes les opérations qui concernent l'exploitation et la gestion courante des services.

Exemples de dépenses de fonctionnement : les dépenses de personnel, les achats de fournitures et de services, les subventions versées aux associations ...

Exemples de recettes de fonctionnement : les recettes fiscales, les dotations versées par l'État,...

2 - l'investissement regroupe toutes les actions qui accroissent la valeur du patrimoine.

Exemples de dépenses d'investissement : les acquisitions mobilières et immobilières, travaux,...

Exemples de recettes d'investissement : l'épargne nette dégagée en fonctionnement, les subventions d'équipement reçues,...

Dans le budget, les recettes de fonctionnement sont normalement supérieures aux dépenses de fonctionnement. Une épargne nette est ainsi dégagée pour financer les investissements (en 2021, 28% des recettes de fonctionnement seront ainsi consacrées à l'investissement).

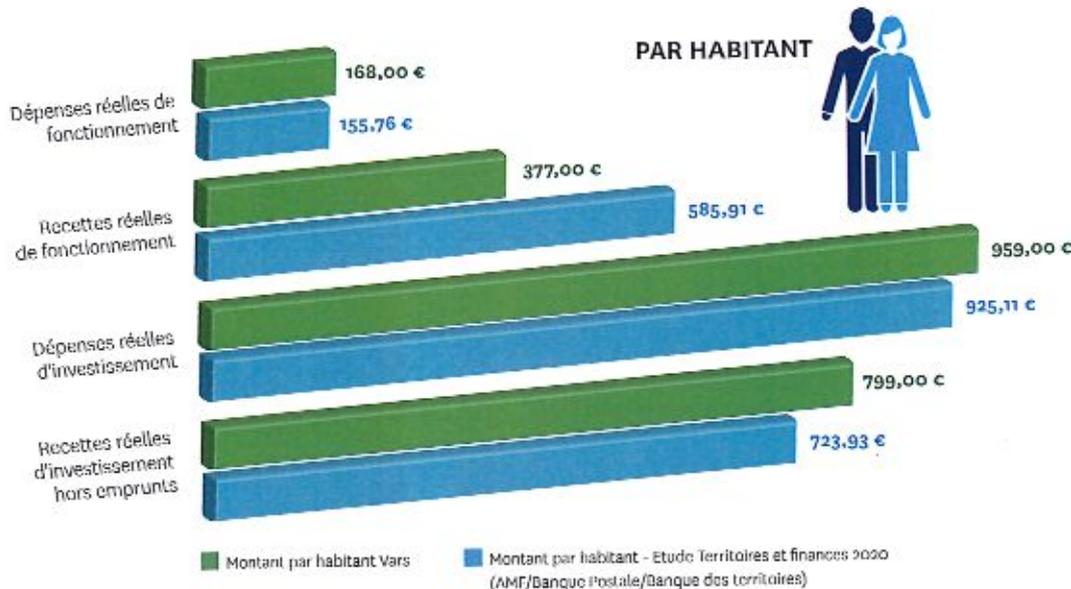
Effectifs au 01/04/2021



BUDGET 2020

Principales caractéristiques de la situation financière de VARS (Comparaison avec les communes de taille équivalente)

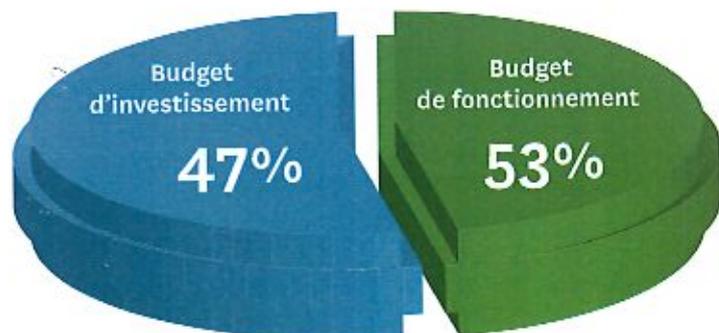
Si les recettes d'investissement (156€) sont inférieures à la moyenne nationale (168€), les dépenses (586€), par contre sont largement supérieures (377€), ce qui souligne la volonté d'investir dans des projets structurants en limitant au maximum les dépenses de fonctionnement (724 € contre 799€ par habitant).



BUDGET 2021 : les chiffres clés



Budget total de la commune : **4 884 209 €**
Dépenses d'équipement par habitant : **1 076 €**



Budget d'investissement : 2 304 457 €
Budget de fonctionnement : 2 579 752 €

1

agent
à la
Sécurité



Ça bouge à VARS



Zoom
sur l'association

Les Amis Cavaliers des Sablons

L'enjeu de l'association est d'être présente aux côtés de nos cavaliers pour proposer un plus en associant les parents et cavaliers à la vie sociale des écuries, en proposant un accompagnement des cavaliers de tout âge, un cadre lors de concours, de l'entraide, apporter un bien être, conserver la convivialité, un esprit familial et créer du lien entre les parents des enfants cavaliers.

Des animations...

Petit déjeuner surprise ! Quelle ne fut pas la surprise des coutumiers des écuries des Sablons de partager, tout au long de la matinée du samedi 08 mai dernier, un petit-déjeuner offert par l'Association les Amis Cavaliers des Sablons (ACS).

L'idée était de proposer des douceurs, boissons chaudes, boissons froides, aux parents et cavaliers du moment afin de partager un instant de convivialité, faire connaître l'objet de l'association, les enjeux et montrer les actions qui peuvent être menées : celle-ci en était une dans le respect des conditions sanitaires !

Un dimanche « Haut en couleurs » à l'écurie des Sablons

Nos cavaliers de tout âge ont joué le jeu en venant déguisés à la journée d'entraînement/sauts d'obstacles organisée par l'écurie des Sablons le dimanche 21 mars.

L'ACS (l'Association les Amis Cavaliers des Sablons) qui œuvre pour le soutien de ses cavaliers et leur bien-être au sein des écuries a offert des lots aux trois premiers de chaque épreuve avec un lot spécial « Meilleur déguisement ».

Ainsi, bons d'achat, matériels de soin et de pansage ont fait la joie des petits et grands et de leur monture. Une journée inoubliable à reprogrammer très prochainement !

A très bientôt pour de nouvelles aventures.

AGENDA

15 juillet

à partir de 18 h

Baignade du Portal



MARCHÉ DES PRODUCTEURS DE PAYS

A l'occasion de ce premier Marché des Producteurs de Pays organisé en partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Charente, notre commune accueille 23 producteurs qui vous feront découvrir leurs savoir-faire : légumes, fruits, viandes, condiments, fromages, yaourts, miel, confitures, huiles, pains, viennoiseries, gâteaux, boissons alcoolisées et sans alcool, infusions, glaces et sorbets... mille et une saveurs pour régaler vos papilles.

Les Marchés des Producteurs de Pays (MPP) sont réglementés par une charte garantissant l'origine des produits, et sont programmés chaque année sur l'ensemble de notre département. Ils permettent ainsi aux producteurs fermiers ou artisans de présenter leurs produits en direct aux consommateurs. Les MPP ont aussi la particularité d'être des marchés organisés en soirée, et offrent habituellement, la possibilité de manger sur place les produits achetés au fil des stands. Cet été, il faudra probablement s'adapter à l'évolution de la réglementation sanitaire, et les horaires et la possibilité de se restaurer sur place dépendront des règles en vigueur.

La Chambre d'agriculture de la Charente propose, par ailleurs, aux consommateurs de passer commande en amont du marché sur lequel ils souhaitent se rendre. Pour cela rien de plus simple : il suffit de se connecter sur le site : www.pensezlocal16.fr, sur lequel vous trouverez la liste des producteurs présents sur chaque MPP. Le consommateur gagne ainsi du temps le jour du marché et est sûr de trouver le produit qu'il souhaite, quelle que soit l'heure à laquelle il arrive sur le marché.

Retrouvez toutes les informations sur www.facebook.com/mppcharente ou sur www.pensezlocal16.fr.

ANIMATIONS À LA MÉDIATHÈQUE

< AOÛT

TOUTE LA FRANCE DESSINE toute la France dessin!

est une initiative de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image, à Angoulême, lancée pendant le confinement sur les réseaux sociaux, dans le cadre de l'Année de la bande dessinée. Le principe est simple : un auteur ou une autrice de bande dessinée commence les deux premières cases d'un strip, et tout le monde est invité à remplir les deux cases restantes. Dans le cadre de cette initiative, Jérémie Labsolu animera 4 séances d'atelier dessin, dont 3 à destination des enfants du centre de loisirs. Une quatrième séance, ouverte aux 8-15 ans, aura lieu le 10 août.

< SEPTEMBRE

LITTÉRATURES MÉTISSSES

Le Service Départemental de la Lecture et le festival Musiques Métiesses s'associent depuis presque 20 ans pour organiser des rencontres d'auteurs dans les médiathèques de Charente. Cette année, au mois de septembre, les médiathèques d'Anais et de Vars vont s'associer pour recevoir un auteur/trice, non connu à ce jour. Cette rencontre se déroulera à Anais.

< OCTOBRE

BORIS VIAN

Exposition, chemin poétique dans la commune, ateliers en direction des scolaires, concert : retour sur l'œuvre de cet écrivain, poète, parolier, critique et musicien de jazz, disparu à l'âge de 39 ans.

AU FIL DU CONTE

Depuis 1992, le Service départemental de la lecture du Département de la Charente, organise le festival Au fil du conte. Des conteurs et musiciens professionnels y présentent des spectacles variés, aussi bien enracinés dans la tradition qu'issus de créations modernes, proches des récits de vie. La prochaine édition est en cours de préparation. Elle se déroulera du 24 septembre au 3 octobre 2021. La médiathèque s'est positionnée pour accueillir un de ses spectacles, début octobre.

< Du 24 au 29 août FILM FRANCOPHONE

Cette année encore, le film francophone sera présent à Vars. Nous ne connaissons pas encore la date retenue par le FFA pour notre projection. Toutes les informations pratiques pour cette soirée seront annoncées sur nos médias. Le pays, invité d'honneur sera l'Algérie. La présidente annoncée est Nicole Garcia. Nous vous attendons nombreux pour cette projection d'un film primé au festival 2021.

< 12 octobre PIANO EN VALOIS 2021

Pour la 2^e année, le festival Piano en Valois se décentralisera à Vars pour un concert organisé à la salle des fêtes. Cette année nous accueillerons Clement LEFEBVRE, pianiste connu et reconnu sur toutes les scènes du monde. Le concert en soirée sera annoncé avec plus de précisions sur les médias de la commune. Les enfants de l'école auront eux aussi un moment de musique avec le pianiste sous la forme d'une rencontre et d'un concert pédagogique dans la salle des fêtes. Nous vous attendons tous très nombreux pour un moment de convivialité autour de la musique.

< 6 et 7 novembre 30^E FOIRE AUX VINS

Annulée en 2020, la foire aux vins fêtera sa 30^e édition en novembre avec le plaisir toujours intact du partage et de la convivialité.

< Samedi 27 novembre FESTIVAL ALIMENTERRE

Organisé au niveau national chaque année du 15 octobre au 30 novembre, le Festival ALIMENTERRE est un événement incontournable sur l'alimentation durable et solidaire. Dans notre commune, la date retenue par l'association AMAP Croc'Bio, qui relaye l'évènement, a choisi la date du 27 novembre. Ce jour-là, la salle des fêtes sera investie par des stands de produits locaux (avec dégustations), des associations en faveur des circuits courts et des bonnes pratiques environnementales : un film sera projeté, suivi d'un débat. Ouvert à tous et aux familles : aire de jeu pour les enfants dans la salle.





Coup d'œil
dans le
RÉTRO





INONDATIONS

Retour en photos sur un moment douloureux de ce début d'année...



Cérémonies du 8 mai

La commémoration du 8 mai 1945 a pris, cette année encore, une dimension toute particulière, Covid-19 oblige (sans public et avec un nombre d'invités restreint). Le 8 mai 1945, les Alliés remportaient la victoire sur l'Allemagne nazie, signant ainsi la fin de la Seconde Guerre mondiale. Depuis, la date est entrée dans l'Histoire et la France met un point d'honneur à célébrer cet événement chaque année, et ce, même par temps de pandémie mondiale. L'association a eu une forte pensée pour Claude Brebion, le porteur-drapeau, décédé cette année et a remercié la municipalité pour la restauration du monument aux morts.



Rendez-vous aux jardins

Après une pause forcée en 2020, le Logis du Portal a ouvert cette année ses portes pour le plus grand plaisir des nombreux visiteurs. La transmission des savoirs, (le thème retenu au niveau national pour cette 18^e édition), a été déclinée sur le week-end avec le partage des différentes techniques de compostage, la présentation de la permaculture, pratiquée au Logis, mais encore la présence de Marilyne Di Fant, Naturothérapeute, qui a développé les bienfaits de l'aromathérapie, ou comment utiliser les essences aromatiques de certaines plantes pour prendre soin de son corps. Lilliane et Jacques Berthomé, les propriétaires des lieux, ont, quant à eux, partagé en passionnés leurs connaissances et savoir-faire.





Graines de mômes

Le festival « Graines de Mômes » a fait escale à Vars ! (en partenariat avec le SDL, Service Départemental de la Lecture). « Graines de Mômes » regroupe des nouvelles actions auprès des 0-3 ans, et par une labellisation nationale, engage le SDL auprès des très jeunes lecteurs.

La médiathèque municipale de Vars a reçu Éric Singelin (ingénieur papier, graphiste et illustrateur), jeudi 20 mai. Il est allé à la rencontre des enfants de l'école Françoise Dolto (classes de Moyenne et Grande sections) pour animer des ateliers Pop-Up. Un pop-up est un pliage en papier en 3D, ou un mécanisme pour mettre en volume des formes ou des illustrations.

La médiathèque a également accueilli, le jeudi 3 juin, Nathalie Le Boucher, conteuse-danseuse professionnelle. Elle a rencontré les enfants de maternelle (Petite et Moyenne Sections) pour leur conter l'histoire de « Brunette et les trois ours ».



Vars avant-hier...



Nature et Environnement

LA HAIE AU SECOURS DE LA BIODIVERSITÉ

Depuis 1950, 70 % des haies ont disparu des bocages français et cette érosion continue à se poursuivre. À partir de la seconde moitié du XX^e siècle, les opérations de remembrement, la recherche du profit et l'augmentation de la taille des engins agricoles ont conduit à arracher des centaines de kilomètres de haies et de bosquets. Les plaines ont été transformées en vaste zone entièrement nue et les haies de bocage ont disparu les unes après les autres.

Savons-nous planter des haies ?

À cette question, sur Vars, on serait tenté de répondre par l'affirmative : depuis 2004, la même opération se reproduit presque sans interruption, en bordure des différents chemins de la commune. L'objectif, planter chaque année plusieurs centaines de mètres de haies pour tenter de freiner, voire d'inverser leur disparition de nos paysages familiers. Lorsqu'on y associe les enfants, comme cela est le cas avec l'école primaire, c'est aussi faire le pari que les adultes de demain en comprendront l'utilité et l'impérieuse nécessité. En maître d'œuvre, Alan Péridy, de l'association Prom'Haies, les services techniques de la commune, la société de chasse, tous convaincus de l'importance des haies buissonnantes. Ces deux dernières années, 1360 mètres de troène, de sureau, de buis, de cornouiller et d'autres essences à baies destinées à fournir, dans quelques années, nourriture et abris aux oiseaux, insectes et mammifères, mais aussi à freiner l'érosion des sols ou faciliter l'absorption de l'eau, ont été plantés.

Ce programme, financé à 80 % par la région et 20 % par la commune permet aussi des interventions dans les classes pour expliquer le rôle de la haie.

Pourquoi planter des haies ?

Les rôles des haies sont multiples et jouent un rôle important dans la préservation de la flore et de la faune mais aussi pour améliorer la qualité des terres cultivées.

- Elles participent à l'enrichissement de la diversité biologique du milieu. Elles servent de refuge aux oiseaux, aux insectes et aux mammifères.
- Elles ont un effet brise-vent : une haie protège une culture sur 15-20 fois sa hauteur.



- Elles réduisent les facteurs d'érosion des sols en fixant le sol grâce aux racines.
- Elles permettent d'absorber l'eau et évitent les inondations.
- Elles aident à améliorer la qualité des eaux souterraines.

Notre partenaire : l'association Prom'Haies

Son objectif est d'agir pour les haies et les arbres champêtres en Nouvelle-Aquitaine. Prom'Haies est aujourd'hui devenue une référence au niveau régional en matière de patrimoine arboré. L'association regroupe des usagers et des gestionnaires qui œuvrent pour le retour de la haie dans les territoires ruraux. Concrètement, l'animateur de l'association nous accompagne dans les actions de plantation et de sensibilisation en intervenant par exemple au niveau des scolaires.

Le dispositif Trame verte et bleue

En France, la trame verte et bleue désigne officiellement depuis 2007 un des grands projets nationaux français issu du Grenelle de l'Environnement. La Trame verte et bleue est un outil d'aménagement du territoire qui vise à (re)constituer un réseau écologique cohérent pour permettre aux espèces animales et végétales, de circuler, de s'alimenter, de se reproduire, de se reposer... Son action est d'accompagner des projets de territoires.



LES BANDES TAMPONS

Qu'est-ce que c'est ?

Ce sont des bandes enherbées situées le long des cours d'eau.

A quoi servent-elles ?

Elles permettent de limiter le ruissellement et l'érosion du sol. Lors d'épisodes pluvieux intenses, l'eau s'écoule rapidement jusqu'au cours d'eau, entraînant tous les éléments fertiles de la terre. Les bandes enherbées captent une partie des eaux de ruissellement et évitent l'appauvrissement de la terre. Elles retiennent également les particules organiques et minérales, résidus de fumier, lisier, engrais et produits phytosanitaires et les biodégradent. Ces bandes mesurent minimum 5 mètres de largeur, la combinaison avec d'autres pratiques ou aménagements comme les haies sont possibles.

Ce rôle de filtre naturel est également primordial pour la préservation de la vie aquatique.

Ce qu'il faut savoir

Les bandes enherbées ne sont pas des routes pour les véhicules et engins à moteur et électriques. Elles font parties intégrantes du champ auquel elles sont collées et sont par conséquent des propriétés privées.

Histoire vraie : Il arrive que la fin des bandes enherbées puisse donner directement dans un grand champ d'herbe. Ce grand champ d'herbe a souvent pour destination de produire du foin afin d'alimenter les animaux. Une voiture a décidé de quitter le chemin rural et d'emprunter une bande enherbée, puis de couper à travers le champ d'herbe afin de gagner du temps. Les autres automobilistes se promenant sur ce même chemin ont remarqué le raccourci à l'aide des traces de voitures et les ont suivis, à chaque fois. L'agriculteur, n'a pu que constater la perte de rendement dont il sera victime à cause de ces traces de voitures dans son champ de foin. L'herbe a été écrasée, et ne repoussera pas sur plusieurs centaines de mètres.

Le mot de la fin

Les bandes enherbées ne sont pas des routes, et les champs d'herbe qui serviront à produire du foin non plus. Les champs et les bandes enherbées ne sont pas non plus des poubelles, merci à chacun de respecter cela et de faire preuve de civisme. N'hésitez pas à vous renseigner au service urbanisme de la Mairie de Vars afin de savoir si le chemin que vous empruntez est bien un chemin rural référencé sur le cadastre et non une propriété privée.



RESTEZ VIGILANTS QUAND VOUS PROMENEZ VOTRE CHIEN

Tenir son chien en laisse, tout au moins en ville et dans certains lieux publics fréquentés, est recommandé pour la sécurité de l'animal mais aussi celle des humains et des autres animaux que le chien pourrait croiser.

Un chien promené « en liberté » ne doit pas être confondu avec un chien divaguant. La divagation est en effet définie par le Code rural et s'applique à tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde et protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, et se trouve hors de portée de sa voix ou éloigné de lui de plus de cent mètres.

L'article 213 du Code rural interdit la divagation des chiens et des chats et donne pouvoir de prévention aux maires. Ces derniers peuvent donc ordonner que les chiens soient tenus en laisse et indiquer que tout chien trouvé errant sera conduit à la fourrière.

Concrètement, si aucun panneau de signalisation n'indique que le chien doit être tenu en laisse, il peut donc être laissé en liberté s'il a un rappel impeccable et qu'il est parfaitement sociable avec les humains mais il devra toujours rester sous la surveillance de son maître, car un incident peut vite arriver. En effet, de façon inattendue votre chien peut toujours être attiré par quelque chose ou quelqu'un, qui pourrait l'inciter à traverser une route au risque de se faire renverser et causer un accident, il pourrait aussi attaquer ou être attaqué par un autre animal, voire mordre par peur d'une situation inhabituelle. Rappelons alors que dans le cadre d'une morsure dirigée sur un humain, les conséquences peuvent être graves et dans ce malheureux contexte votre chien devra obligatoirement suivre un protocole « chien mordeur » auprès de votre vétérinaire. En bref, si vous voulez profiter d'agréables promenades avec votre compagnon à quatre pattes, privilégiez la tenue en laisse ou en longe, et dans tous les cas restez attentifs pour la sécurité des deux et quatre pattes.



Bon à savoir

COMMENT GÉRER NOS POUBELLES ?

LES SACS POUBELLES POSÉS À MÊME LE SOL C'EST TERMINÉ.

Les conteneurs de la commune noirs et jaunes mis à disposition dans certains villages ont tous été retirés pour cause d'incivilité.

Merci de vous munir de vos propres conteneurs noirs et jaunes, de les sortir le plus tard possible et les rentrer le plus rapidement possible. Les sacs posés à même le sol ne seront pas pris en compte par Calitom.

Depuis février 2019, pour l'achat d'un conteneur noir de la taille de votre choix à la mairie de Vars, un conteneur jaune est offert* !

N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER LA MAIRIE DE VARS AU 05 45 39 73 04 POUR AVOIR DES RENSEIGNEMENTS SUR LES CONTENEURS.

* Le conteneur jaune est offert à la MAISON et non au locataire ou au propriétaire, il reste propriété de la Mairie. Si vous venez à déménager, le conteneur doit impérativement rester sur place. Merci à tous.

IMPORTANT !

Devant l'augmentation des poubelles déposées hors des horaires officiels, nous vous rappelons que les services de la mairie ne collectent pas les poubelles. Nous ramassons occasionnellement les sacs afin de garder la propreté de la commune et d'éviter les nuisances sanitaires.

calitom
service public des déchets

Déchet non-triés : un véritable surcoût financier !

Dans un contexte d'augmentation sans précédent de la fiscalité nationale sur les déchets résiduels (sac noir), il est capital que chaque citoyen charentais s'empare de l'enjeu essentiel qui est de faire subir une stricte cure d'amalgrissement à sa poubelle noire !

Bien évidemment, le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ! Il existe d'ailleurs de nombreuses actions qui permettent d'éviter la production de déchets. Composter ses biodéchets à la maison, mettre un stop-pub sur sa boîte aux lettres, ou encore réfléchir à son mode de consommation (éviter les produits sur emballés, proscrire les produits à usage unique, privilégier les achats en vrac, etc...). A ce propos, savez-vous que la récente « Loi anti-gaspillage » entrée en application depuis le 1^{er} janvier dernier précise que « Tout consommateur peut demander à être servi dans un contenant apporté par ses soins, dans la mesure où ce dernier est visiblement propre et adapté à la nature du produit acheté » ?

Mais nous ne sommes pas dans un monde « parfait » et il nous restera encore longtemps des emballages et des papiers à la maison. Il est impératif de les trier ! Sachez que chaque fois qu'une tonne de déchets recyclables n'est pas triée et donc qu'elle est placée dans un sac noir qui va être enfouie, c'est un surcoût financier de 210 € pour la collectivité et un impact environnemental certain puisqu'il s'agit de ressources perdues.

Même si la Charente est bonne élève au niveau du tri des déchets sur la région Nouvelle-Aquitaine, notre sac noir est aujourd'hui encore composé à 26% de déchets qui auraient pourtant pu être triés.



A l'échelle du département, cette perte se chiffre à environ 3,5 millions € et elle vous impacte directement dans le coût de vos impôts locaux.

Réduire ses déchets, mieux les trier, c'est donc aussi éviter une hausse trop importante des coûts.

Un doute concernant le tri de vos déchets ? Consultez l'outil « Où va ce déchet » sur le site calitom.com ou la guide du tri en téléchargement. Pour vos déchets de cuisine et de jardin, vous pouvez vous procurer un composteur gratuit en faisant votre demande en ligne via le formulaire dédié.

Retrouvez toute l'actualité de Calitom sur www.calitom.com • Facebook.com/calitom16 • N° vert 0 800 500 429

calitom
service public des déchets

Une application mobile pour signaler les dépôts sauvages en Charente



Gravats, déchets de bricolage, encombrants dans un bois, ordures ménagères laissées au pied d'un conteneur à verre... les communes charentaises sont régulièrement confrontées au signalement d'un dépôt sauvage de déchets. Bien que passible de sanctions plus ou moins lourdes, ces points ont des impacts sur la qualité de vie, l'environnement, et une charge coûteuse pour les collectivités.

Quand on sait qu'ils sont évalués à 520 000 tonnes par an en France, qu'ils ont augmenté de 650% en 3 ans, et que 80% de ces déchets abandonnés sur terre finissent en mer, il y a urgence à agir !

Ainsi que les maires ont le pouvoir de police et autorité pour contrôler

et sanctionner toutes infractions aux règlements, Calitom a fait le choix d'accompagner l'ensemble des communes charentaises pour gérer cette problématique en prenant à sa charge l'adhésion à l'outil de géolocalisation de ces dépôts, Clean2gether.

Après avoir téléchargé l'application gratuitement, chaque citoyen peut ainsi signaler un dépôt avec description et photos à l'appui. L'alerte est transmise à la commune concernée pour prise en charge. L'interface offre également aux communes une aide documentaire pour leurs démarches administratives et réglementaires.

A vos téléchargements et signalements !

Application Clean2gether à télécharger sur mobile • Plus d'infos sur www.calitom.com • Facebook.com/calitom16 • N° vert 0 800 500 429

Du côté de l'ÉCOLE



JOURNÉE MONDIALE DE SENSIBILISATION À L'AUTISME

Jeudi 2 avril a eu lieu la journée mondiale de sensibilisation à l'autisme et l'école primaire s'y est associée. Chacun était invité à porter du bleu pour cet événement, cette couleur ayant été choisie car elle symbolise le rêve et la vie, elle est aussi douce et apaisante : elle semble appréciée des personnes autistes qui connaissent souvent des troubles sensoriels. Les enfants des classes participantes sont donc venus vêtus de bleu, ayant été sensibilisés au préalable par les enseignantes. L'autisme, trouble du neuro-développement, est caractérisé notamment par des difficultés dans les interactions sociales et la communication et sa prise en charge en milieu scolaire est très incomplète souvent par mauvaise compréhension de ce handicap. Alors, même si la Charente est l'un des rares départements doté d'un dispositif d'accueil adapté (à l'école Jules Ferry à Angoulême), il reste encore beaucoup à faire pour réaliser pleinement la prise en compte de l'autisme par tous (enfants et adultes) qui passe par l'information et l'accompagnement.



CARNAVAL

Même si cette année, Carnaval n'a pas été dignement fêté, les enfants (et les maîtresses) sont quand même venus costumés !

DÉFI USEP

L'adaptation est l'un des maîtres mots actuels, et l'imagination des acteurs de l'éducation se vérifie tous les jours. Ainsi, l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) a choisi de faire vivre cette année les rencontres sportives de manière différente : terminés les rassemblements regroupant plusieurs écoles sur un même site, place aux animations dans les écoles, et même dans une seule classe. Vincent Rochereau, le délégué départemental est donc intervenu dans celle des CM1 de Vinciane Tomasi, comme sur 50 autres classes du département, pour proposer des défis sportifs et culturels réalisables malgré les différentes contraintes. Les valeurs chères à l'USEP n'ont cependant pas été mises de côté, telles la coopération, le partage, le vivre ensemble, le débat, et ont guidé les différentes activités de la journée. Vincent Rochereau s'est aussi ingénié à établir des passerelles entre écoles. Les petits Varsois ont ainsi répondu à un défi lancé par leurs homologues de Montjean, avant d'en lancer un aux CM2 d'une école d'Angoulême. Il y a eu aussi la course d'endurance "Objectif Tour de France" où les kilomètres parcourus viennent s'ajouter à ceux de toutes classes participantes, le but étant d'atteindre le nombre de kilomètres correspondant au tour de France : les 43,820 km des Varsois vont y contribuer ! Du côté artistique, les élèves se sont chargés de réaliser une affiche mettant en valeur 3 des idées fortes ressorties des débats autour du sport et des jeux olympiques : l'excellence, l'amitié, le respect.



ORIENTATION EN FORÊT DE LA BRACONNE

Difficile en cette année perturbée, de vivre des projets pédagogiques en dehors des salles de classe. Alors, lorsqu'une opportunité se présente, les enfants ne boudent pas leur plaisir : les rencontres orientation proposées par l'USEP 16 ont fait le plein au niveau de l'école. Les 6 classes élémentaires ont participé, à tour de rôle à de belles journées en forêt de la Braconne à la découverte de l'environnement de manière dynamique. Au menu, préparé par Vincent Rochereau, l'animateur départemental USEP, différentes activités d'orientation en utilisant pour se repérer et trouver son chemin ou des balises, des plans, des photos, mais aussi la boussole, dont l'utilisation a rapidement été maîtrisée. Alors même, si les rencontres avec les copains des autres classes n'ont pas eu lieu, les échanges au cours des différents ateliers et la pratique sportive ont réjoui tout le monde.

COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

Il est des initiatives que l'on ne souhaiterait pas voir être mises en place mais qui sont de plus en plus nécessaires et servent d'exemples concrets à des valeurs défendues par l'école comme le partage et la solidarité. Il en est ainsi de la collecte nationale de la banque alimentaire à laquelle les 6 classes élémentaires de l'école primaire se sont associées pour la quatrième année consécutive. Les bénévoles de l'association, qui étaient intervenues au préalable pour mener une action d'information et de sensibilisation auprès des classes, sont revenues à l'école récupérer les fruits de la collecte des enfants. Le total de celle-ci s'élève cette année à 215 kg de denrées non périssables, ce qui est supérieur aux 162 kg récoltés l'an passé, ce qui montre le réel engagement des enfants. Voilà de quoi contribuer au bon fonctionnement de la banque alimentaire qui a vu la précarité alimentaire toucher plus fortement en cette période de pandémie les étudiants et les actifs privés d'emplois notamment.

LA RESTAURATION SCOLAIRE AU TABLEAU D'HONNEUR

L'école récompensée pour ses bonnes pratiques alimentaires. Favoriser les circuits courts, utiliser des produits frais, diversifiés et de qualité, aider les producteurs locaux à s'ouvrir à de nouveaux marchés. C'est le sens de l'adhésion de la commune à la plateforme Agrilocal par la municipalité pour la restauration scolaire. L'école a été récompensée cette année pour être arrivée en 3^e position dans la catégorie « acheteurs ». Cette année, 150 produits ont été commandés par ce biais, dont 851 kg de légumes, 550 kg de viande, 54 kg de fromages...

AGRILOCAL : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Agrilocal est une association nationale, créée en 2013. Le département de la Charente, adhérent de cette association, propose gratuitement une plateforme de mise en relation entre acheteurs de la restauration collective et fournisseurs locaux. Le nombre d'utilisateurs a augmenté et à ce jour, compte 92 acheteurs et 145 fournisseurs.

Comment ça marche ? La plateforme reçoit les demandes de produits des « acheteurs » et génère l'information aux « producteurs » qui peuvent faire une offre selon les disponibilités des produits.



Comment se restaurer à VARS

LA FERME DE MARGUERITE

Mangez sain et local !

La ferme de Marguerite vous propose des légumes de saison. Cueillis de bon matin, ils conservent ainsi toute leur fraîcheur et leur saveur. Il est conseillé de les commander au préalable la veille. Si vous le souhaitez, vous pouvez également venir cueillir vos légumes vous-même et rencontrer les animaux.

Horaires d'ouverture : Les lundi/mardi/mercredi/vendredi/samedi de 9h/13h et 17h/19h, le jeudi de 17h à 19h et le dimanche de 9h à 13h.



**Le Bocquet, 2 rue des Combes
16330 Vars
06 98 17 19 96**



LA CRÉOLA

Notre enseigne locale de restauration réunionnaise a traversé la crise sanitaire sans dégâts grâce à ses propositions de plats à emporter et sa présence active sur les marchés.

Horaires d'ouverture : Le mardi de 10h à 14h et de 17h30 à 20h30, le mercredi de 17h30 à 20h30, le jeudi de 10h à 14h et 17h30 à 20h30, samedi 17h30 à 20h30, dimanche et lundi passez vos commandes par tél au 07 70 00 58 37 ou via l'adresse mail lacreola@outlook.fr

Vous pouvez retrouver La Créola le samedi de 8h à 13h au marché de Saint Cybard et le dimanche de 8h à 13h au marché de Ruelles-sur-Touvre.



**07 70 00 58 37
lacreola@outlook.fr**

DU PAIN 24/24





FOCUS SUR L'ASSOCIATION AMAP CROC'BIO

L'AMAP CROC'BIO de Vars a vu le jour en 2012. Son activité principale s'organise autour de la distribution de paniers en direct du producteur. A travers un partenariat avec des producteurs locaux, l'association propose à ses adhérents une variété de produits frais de qualité au juste prix dans la convivialité. Être en lien direct avec le producteur permet d'établir un lien de circuit-court en supprimant les intermédiaires. Tous les produits sont certifiés en agriculture biologique AB.

LISTE DES PRODUCTEURS :

- Sandra et Simon Nebout : production de légumes
- Ferme chez Four : viande de bœuf
- Ferme des 2L : poulets
- Ferme de Guignebourg : viande de porc
- GAEC grain de Boême : pain

Sur la commune, la distribution s'effectue le jeudi (de 18h à 19h) au local de l'AMAP, 23 rue de la gare (garage de la maison qui touche la salle du Pressoir).

AUTRES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION : actions de sensibilisation à l'alimentation auprès des scolaires, participation au festival national Alimentterre (projection de film).



Contact :

Cécile Bouillon : 07 86 25 18 52

Jamais à court d'idées pour dynamiser leur activité et en même temps le commerce local, Sabrina et Franck Magne, les dynamiques boulangers varsois, viennent de mettre en place un distributeur automatique de pain. Celui-ci fonctionne 6 jours/7 et 24h/24, de quoi approvisionner en pain et en viennoiseries les têtes en l'air ou les petites faims très matinales ! On peut y trouver en effet chocolaines ou croissants et aussi la désormais bien connue et appréciée baguette varsoise. Franck assure lui-même l'approvisionnement de la machine chaque matin, 6 jours/7, avec ses produits tout juste sortis du four. Le distributeur est situé à côté de la station de lavage du garage Brillanceau. Parallèlement, outre la grande variété de pains et de desserts, le Fournil d'Anaïs propose quiches et autres sandwiches pour une restauration rapide.



OUVERTURE DE PIZZÉA

Ouvrir un restaurant relève aujourd'hui, dans cette crise sans précédent, du pari un peu fou ! C'est pourtant celui qu'a tenté Eric Arnoux, sur la place de Vars qui a entamé là un nouveau challenge, depuis le 27 janvier. Le dynamique chef d'entreprise de la société Sobeas, qui fête ses 10 ans d'existence avec un succès croissant, a pris en fait des risques mesurés. Il a construit une équipe resserrée et motivée, avec, à sa tête, sa propre fille, Marjorie, secondée côté salle par Célia Laidet, à l'accueil et au service, et côté cuisine par son fils Anthony et Laurent Ménar. Ce dernier, fort d'une quinzaine d'années de pratique, a eu carte blanche pour mettre en place ce en quoi il croit : la passion du produit et l'exigence de la qualité. Produits locaux et frais travaillés sur place sont à l'honneur et font le succès du lieu. Pour lui, un maître-mot : s'adapter aux désirs du client mais aussi aux possibilités des marchés de saison. S'adapter, c'est aussi le credo d'Eric et de Marjorie Arnoux, qui avaient prévu une montée en puissance de l'établissement les premiers mois, avec l'arrivée des beaux jours et la disparition espérée de la pandémie. La carte affiche une belle variété de pizzas et de burgers maison à emporter ou en livraison. La terrasse accueille aussi les consommateurs. Plus tard, la salle offrira une vingtaine de places assises.



Contact et réservation

06 14 81 05 03



Destination Vacances



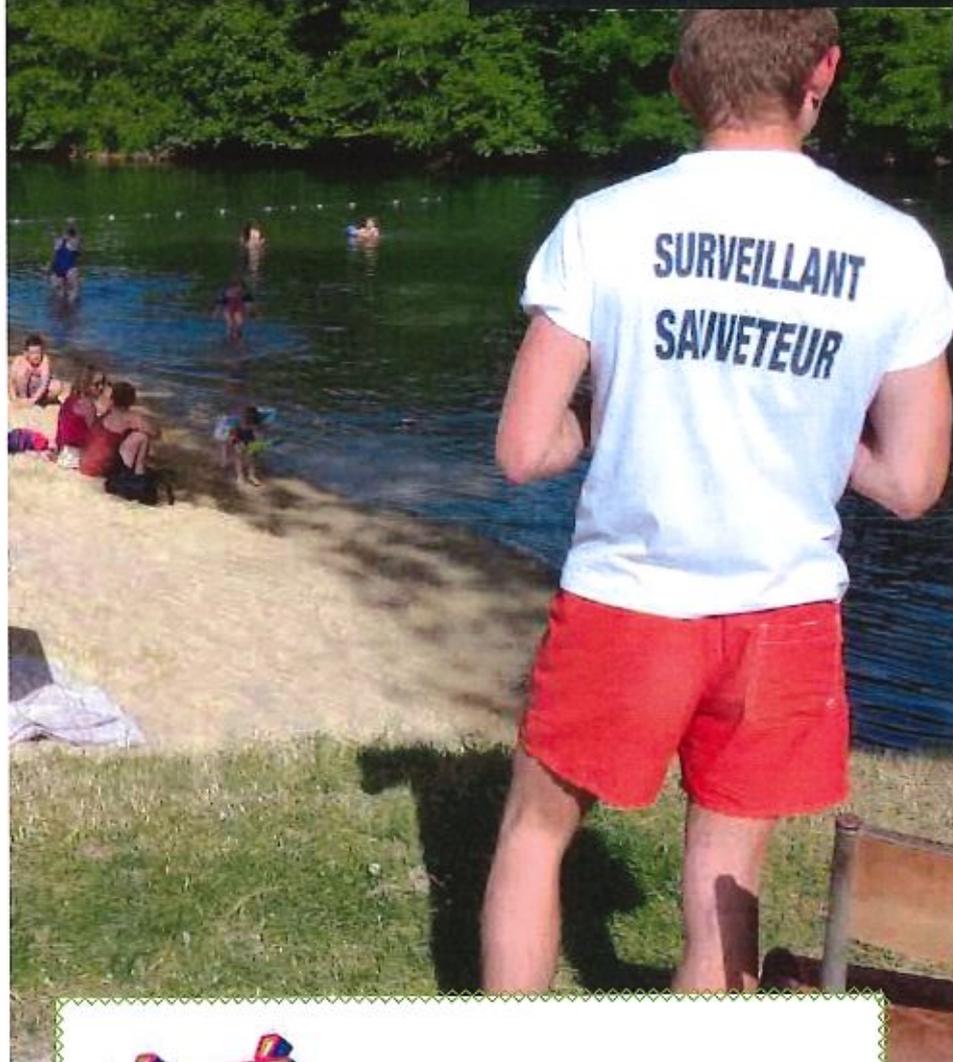
LA BAIGNADE DU PORTAL : DESTINATION FRAÎCHEUR

Avec la chaleur de l'été, vous avez envie de vous baigner dans un cadre naturel et calme ? Venez découvrir la baignade de Vars ! Géré et entretenu par la Communauté de Communes Cœur de Charente, le site est en accès libre toute l'année et la plage surveillée durant l'été. Accessible en canoë-kayak, venez profiter de ce coin paisible et vous détendre en solo, entre amis ou en famille...

Et comme l'année dernière... la Barba'Playa assurera restauration et animations durant tout l'été. Restauration rapide (burgers/salades/grillades/sandwichs/desserts/glaces/boissons...).

Les vendredis et samedis : soirées à thèmes !





**ÉTÉ
ACTIF**
EN CHARENTE

**PLUS JEUNE AU
MOINS JEUNE,
DES ACTIVITÉS
POUR TOUT LE MONDE !**

En partenariat avec les 9 EPCI charentais, 19 sites été actif labellisés par le Département vous présentent, grâce aux clubs, associations, prestataires et artisans locaux, près de 1 400 séances d'activités encadrées par des professionnels ou diplômés d'Etat sur l'ensemble du département de la Charente. Ce sont près de 200 activités différentes qui vous sont proposées sur le territoire charentais !

**+
de 180
ACTIVITÉS
DIFFÉRENTES**



Planning et informations :
<https://eteactif16.lacharente.fr/>



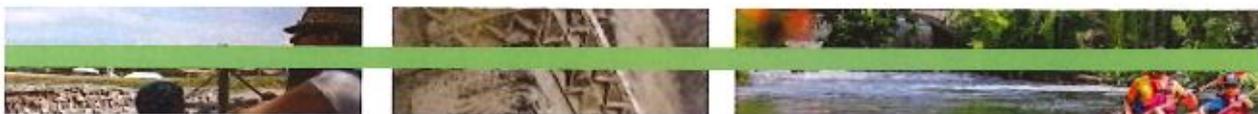
**LES CINTRES
DE VANESS**

Boutique en ligne de prêt à porter féminin

Vanessa Morcau, à Rouhénac a lancé en avril un nouveau concept, unique dans la commune, de vente de vêtements féminins. Cette fan inconditionnelle de fringues et de mode souhaite partager sa passion pour les beaux vêtements chics et confortables à des tarifs raisonnables. Ses modèles, issus de fournisseurs parisiens et lyonnais, sont visibles sur la page facebook (les cintres de Vaness).



Contact : 06 70 57 07 13



LE NORD CHARENTE, UN ÉCRIN DE VERDURE

L'offre touristique du territoire

Se retrouver... Se reposer... Profiter... Flâner... Prendre le temps de vivre des moments uniques tout près de chez soi : c'est ça, un moment en'OR Charente.

Aujourd'hui, redécouvrez les environs et le grand air du Nord Charente, en partant en pleine nature. Différents sentiers de randonnées balisés existent pour ne pas vous y perdre. Faites aussi le tour de nos Villes et Villages Fleuris en parcourant les balades Nature et Patrimoine du Nord Charente, ou redécouvrez simplement le réseau des jardins. Qu'ils soient antique, éphémère, parsemés de roses ou de fuchsias, nos jardins gardent leurs portes ouvertes pour votre plus grand bonheur.

Par temps de chaleur ou de pluie, réfugiez-vous au cœur de nos différents édifices romans. Vous pourrez y collecter des fiches descriptives au fur et à mesure de vos visites. Et si l'envie vous en prend, évadez-vous dans le temps : à l'époque Néolithique, avec les mégalithes du Nord Charente, ou à l'époque Gallo-romaine, avec la villa d'Embourie.

Tout ça bien entendu, sans oublier nos autres idées d'évasion : partir en ULM, en paramoteur, en canoë, à vélo, en calèche, à cheval ou même à dos d'âne pour les plus petits, c'est possible ! Et oui, dans le Nord Charente on peut faire tout ça ! Alors ne partez pas trop loin, il y a tant de choses à découvrir, juste à côté de chez vous.

Chaque année, les partenaires de l'Office de tourisme vous proposent des réductions sur leur activité ou visite. Dès le printemps, venez récupérer vos bons plans en'Or Charente dans les bureaux d'accueil de l'Office de tourisme !

**DÉTAILS SUR L'OFFRE TOURISTIQUE AU
05 45 31 05 42 - 05 45 20 39 91**

